

de la réadaptation de l'industrie, le remplacement des ouvriers de guerre, la démobilisation des soldats, et l'embauchage après la guerre. Il faut que tous les plans en vue de la transition de la guerre à la paix soient parfaitement coordonnés.

Qu'on ne s'y trompe pas, une division de réembauchage du Service sélectif ne suffira pas. La présente guerre se terminera probablement comme elle a commencé,—c'est-à-dire par phases consécutives, et non pas soudainement et abruptement, comme la dernière Grande Guerre. Il s'ensuit donc que nous devons être prêts maintenant à faire face aux problèmes de l'après-guerre à mesure qu'ils surgiront.

Le discours du trône semble indiquer que le Gouvernement entrevoit la fin de la guerre, et que nous passerons assez prochainement dans la période de transition du régime de guerre au régime de paix. Les Canadiens ont accepté avec beaucoup de patience la plus grande réglementation bureaucratique à laquelle notre nation ait été soumise jusqu'à présent. J'accuse le Gouvernement d'avoir outrepassé les limites des besoins essentiels de la guerre et des cas d'urgence dans sa ruée vers l'administration bureaucratique. Le Gouvernement actuel a tellement eu recours à la bureaucratie que notre forme de gouvernement démocratique est en danger. Au point où la guerre en est rendue, nos citoyens ne doivent vraiment plus ressentir le besoin de tolérer la continuation entière d'un régime que l'on pourrait bien perpétuer dans notre économie du temps de paix.

Les droits et privilèges du Parlement en sa qualité de mandataire et de serviteur du peuple, droits que, par suite des nécessités du temps de guerre, ont à vrai dire cessé d'exister, doivent être rétablis complètement et promptement. Notre premier ministre actuel, en 1935, alors qu'il attaquait une autre Administration a, ce qui semble assez étrange, touché du doigt le mal dont son Gouvernement est atteint présentement. Voici comment il s'est exprimé à la page 36, volume 1, du *hansard* de 1935:

J'ai dit que l'un des suprêmes efforts du Gouvernement a été d'étouffer constamment le contrôle parlementaire, d'enlever au Parlement pour se l'arroger le pouvoir relatif à plusieurs questions nationales de grande importance.

Je ne saurais trouver de termes plus justes pour critiquer le Gouvernement actuel que ceux qu'a prononcés le premier ministre en cette occasion.

Pour bien voir jusqu'où on a poussé la bureaucratie, jetons un coup d'œil sur les mesures législatives adoptées depuis le 1er septembre 1939. Ce n'est peut-être pas un bon critère, j'en conviens, mais il n'en indique

[M. Graydon.]

pas moins la tendance. Depuis l'ouverture des hostilités, le Parlement a adopté des lois dont le texte couvre 838 pages et contient 369 mille mots. Les proclamations, les décrets du conseil, les ordonnances et les règlements de guerre couvrent en tout 5,791 pages et contiennent 2,895,500 mots. C'est un état de choses révoltant et gros de dangers si le Parlement ne prend pas lui-même la direction des affaires publiques et ne porte un coup mortel au gouvernement bureaucratique. Les Canadiens sont las et dégoûtés de tout cela. Notre parti s'est déjà prononcé sur cette question et je tiens à appuyer de nouveau sur sa déclaration:

Les mots d'ordre pour l'avenir doivent être ceux de décentralisation, non de centralisation; de coopération, non d'actes de volonté de l'Etat; d'expansion de la production, non de pénurie; d'élargissement des avenues du commerce, non de mesures restrictives. Les contre-propositions aboutissent au chaos, d'une part, ou à l'enrégimentement, de l'autre: le chaos avec ses frustrations ou l'enrégimentement avec ses effets mortels sur l'essor de la production, sa tendance inévitable vers la dictature et la certitude que toute augmentation sensible servira de pâture à la bureaucratie grandissante.

Aucun Canadien patriote ne voudrait demander au Gouvernement d'abaisser le niveau général de l'impôt alors que nous devons faire face à des dépenses de guerre urgentes. Personne n'a encore formulé une telle demande, je ne l'ai pas moi-même formulée aujourd'hui et personne probablement ne la formulera. Quoi qu'il en soit, si les dépenses d'administration devaient un de ces jours connaître quelque diminution, je prie le Gouvernement de songer à soulager le petit salarié des impôts relativement considérables qu'il doit actuellement supporter. Il ne s'en plaint pas. Ce fort groupe de notre population n'élève la voix que lorsqu'il ne peut plus endurer un état de choses. Il semble, cependant, qu'on pourrait alléger quelque peu le fardeau de ces gens quand les dépenses accuseront une diminution et que les exigences de la guerre ne seront pas aussi pressantes. Toute la question du rapport qui existe entre le chômage volontaire dans l'industrie et l'impôt sur le revenu devrait faire l'objet d'une étude bien plus approfondie que celle que le Gouvernement semble y avoir consacrée jusqu'ici. Notre Parlement ne devrait pas se montrer mesquin quand il s'agit des modestes citoyens de notre pays. Ce sont eux qui en constituent les plus grosses valeurs actives.

Et puis, au sujet de l'impôt sur le revenu, je tiens à protester énergiquement ici contre les méthodes compliquées et les moyens employés pour obtenir ces impôts de nos gens. Quand on voit la confusion qui règne au sein de notre population, on se dit qu'il y a deux choses qui clochent. Ou bien l'incidence de notre système d'impôt sur le revenu est insuffisante ou